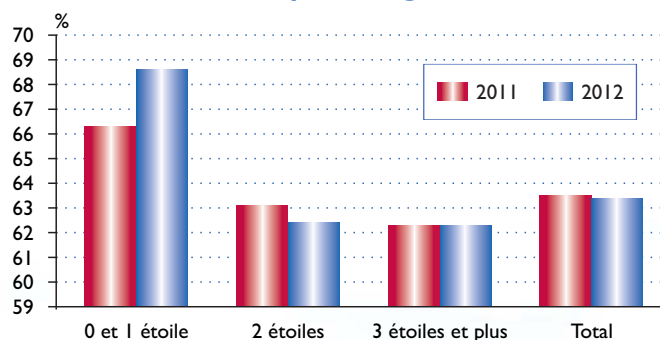


Avec 978 380 nuitées, la fréquentation des hôtels classés auvergnats est en recul de 4,7 % par rapport à l'été 2011 contre - 1,5 % au niveau national. La saison estivale 2012 a été moins propice au tourisme. Cette année, le mois de juillet a perdu quatre jours de vacances scolaires et n'a pas bénéficié de week-end prolongé. Il a également été pénalisé par une météo défavorable que l'ensoleillement du mois d'août n'a pas permis de compenser. Le nombre de nuitées a ainsi diminué en juillet comme en août, respectivement de 7,8 % et 1,9 %. Le contexte économique incertain en France et dans plusieurs pays européens a aussi affaibli l'activité touristique durant l'été 2012. En conséquence, l'évolution de la fréquentation étrangère est très différente selon les pays : la clientèle en provenance des Pays-Bas est en augmentation alors que celle originaire d'Espagne et d'Italie est en repli. Les Britanniques se sont faits également plus rares en Auvergne, les Jeux olympiques de Londres les ayant probablement détournés de leurs séjours dans l'Hexagone. Bien que venus plus nombreux, les touristes étrangers restent nettement minoritaires. Ils réalisent seulement 13 % des nuitées hôtelières de la région contre 39 % en France métropolitaine. Ils demeurent ainsi moins séduits par l'Auvergne que par de nombreuses régions françaises.

Au cours de la saison estivale 2012, les touristes ont effectué 618 440 séjours dans les hôtels classés auvergnats, soit 2,8 % de moins que l'été dernier. Ils ont d'autre part légèrement écourté leurs vacances : ils restent désormais 1,58 jour en moyenne. En parallèle, le taux d'occupation des chambres recule de 0,2 point par rapport à l'été 2011 pour s'établir à 63,4 %. Il régresse sous l'effet d'une baisse du nombre des chambres occupées partiellement atténuée par la diminution des chambres offertes.

► **Martine CAUWET**, Insee

► Taux d'occupation en juillet et août 2011 et 2012 par catégorie de confort



Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

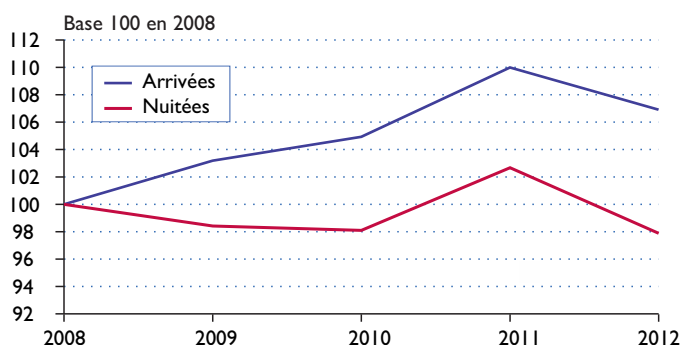
Indicateurs en juillet et août 2012 par type de clientèle

	Juillet	Août	Juillet et août	
			Nombre	Évolution 2012/2011*
Arrivées	284 278	334 160	618 438	- 2,8 %
Clientèle française	237 078	293 199	530 277	- 3,5 %
Clientèle étrangère	47 200	40 961	88 161	+ 1,7 %
Nuitées	444 208	534 175	978 383	- 4,7 %
Clientèle française	374 694	472 903	847 597	- 5,9 %
Clientèle étrangère	69 514	61 272	130 786	+ 4,2 %
Durée moyenne de séjour (en jours)	1,56	1,60	1,58	- 0,05 jour
Clientèle française	1,58	1,61	1,60	- 0,05 jour
Clientèle étrangère	1,47	1,50	1,48	+ 0,02 jour

* Entre (juillet/août 2012) et (juillet/août 2011)

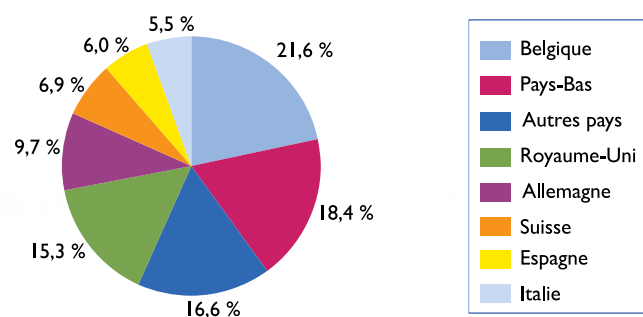
Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

► Évolution des arrivées et des nuitées en juillet et août au cours des cinq dernières années



Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

► Répartition des nuitées de la clientèle étrangère en juillet et août 2012 par pays de résidence



Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS)

Indicateurs en juillet et août 2012 par département

	Arrivées		Nuitées		Durée moyenne de séjours (en jours)	Taux d'occupation
	Nombre	Évolution 2012/2011*	Nombre	Évolution 2012/2011*		
Département						
Allier	141 892	- 3,6 %	223 199	- 2,6 %	1,57	65,7 %
Cantal	98 624	+ 10,9 %	165 898	- 3,1 %	1,68	55,4 %
Haute-Loire	64 086	- 8,0 %	99 538	- 8,4 %	1,55	60,4 %
Puy-de-Dôme	313 836	- 5,0 %	489 748	- 5,4 %	1,56	66,0 %
Auvergne	618 438	- 2,8 %	978 383	- 4,7 %	1,58	63,4 %
dont villes thermales	99 475	- 6,4 %	226 579	- 5,4 %	2,28	63,0 %

* Entre (juillet/août 2012) et (juillet/août 2011)

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Indicateurs en juillet et août 2012 par type d'hôtel

Type d'hôtel	Arrivées		Nuitées		Durée moyenne de séjours (en jours)	Taux d'occupation
	Nombre	Évolution 2012/2011*	Nombre	Évolution 2012/2011*		
Chaîne	233 551	- 2,9 %	323 747	- 1,9 %	1,39	75,7 %
Indépendant	384 887	- 2,8 %	654 636	- 6,0 %	1,70	58,7 %
Ensemble	618 438	- 2,8 %	978 383	- 4,7 %	1,58	63,4 %

* Entre (juillet/août 2012) et (juillet/août 2011)

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

Répartition des nuitées en juillet et août 2012

	Nuitées (%)	
	Clientèle étrangère	Clientèle française
Type d'hôtel		
Chaîne	37,8	32,4
Indépendant	62,2	67,6
Total	100,0	100,0
Catégorie de confort		
0 et 1 étoile	15,5	19,2
2 étoiles	44,9	51,4
3 étoiles et plus	39,6	29,4
Total	100,0	100,0
Département		
Allier	22,1	22,9
Cantal	15,1	17,2
Haute-Loire	10,9	10,1
Puy-de-Dôme	51,9	49,8
Total	100,0	100,0

Note de lecture : 44,9 % des nuitées de la clientèle étrangère sont réalisées dans les hôtels 2 étoiles.

Source : Insee, Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS)

► Principales définitions

- ➔ Séjours (ou arrivées) : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel.
- ➔ Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel. Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.
- ➔ Durée moyenne de séjour : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.
- ➔ Taux d'occupation : rapport du nombre de chambres d'hôtels occupées au nombre de chambres d'hôtels réellement offertes, calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.

► Méthodologie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est réalisée en partenariat avec la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS).

- ➔ Elle est effectuée sur tout le territoire métropolitain auprès des hôtels classés de tourisme (1 à 5 étoiles) et hôtels de chaîne.
- ➔ Une extension régionale de l'enquête est financée par le Comité régional de développement touristique en Auvergne (CRDTA) et Thermau-vergne.

Pour en savoir plus, consulter la rubrique Conjoncture sur : www.insee.fr/auvergne